

# I – Les mégalithes du Monpaziérois et voisins : des trésors à découvrir et à respecter

– Jean-Marie BARAS –

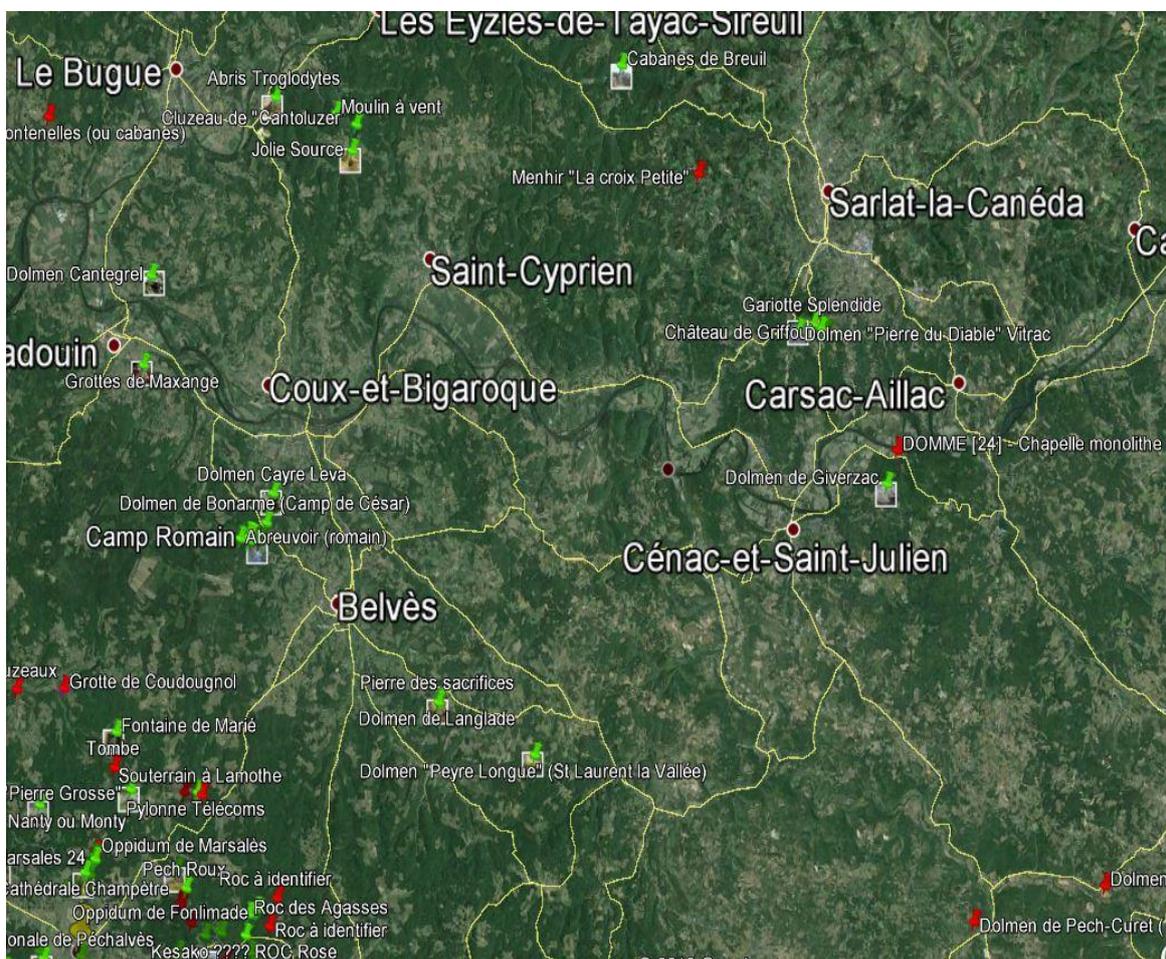
Sur les traces de notre Président d'honneur, Elisée Cérou, précurseur, et avec son aide aussi précieuse qu'indispensable, nous avons convenu de la nécessité de réaliser un recensement le plus exhaustif possible des mégalithes du canton de Monpazier et des alentours. Pour les faire connaître, pour les protéger.

Un premier travail de collation des travaux d'Elisée, dispersés dans les différents *Cahiers* du Groupe, a été mené par Jack Pialat. Cela a servi de base, de nouvelles visites sur le terrain et diverses recherches permettant de compléter les premiers articles.

A ce jour, nous avons repéré une centaine de sites, dont la moitié a été localisée avec précision et photographiée par nos soins. Un fichier *Google Earth* a été réalisé et nous l'actualisons au fur et à mesure de nos visites (ceux qui souhaitent accéder à ce fichier peuvent adresser une simple demande à [gammonpazier@yahoo.fr](mailto:gammonpazier@yahoo.fr))

J'ai élargi le recensement à un secteur qui dépasse largement le canton de Monpazier, aussi, pour plus de clarté, ai-je découpé le secteur en quatre cartes (NB : en vert les sites sont parfaitement localisés, en rouge ils restent à vérifier).

## Secteur Nord-Est



## Secteur Sud-Est

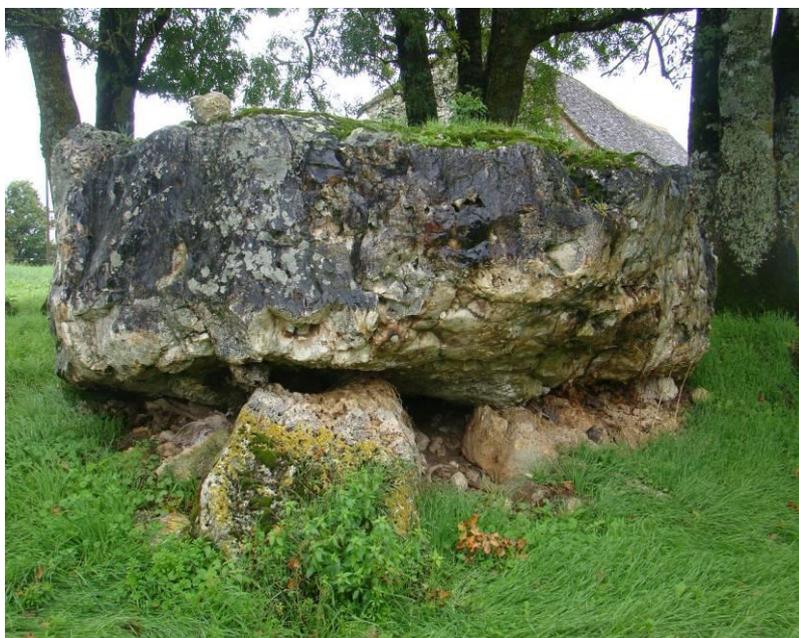
## Secteur Sud-Ouest

## Secteur Nord-Ouest (riche en mégalithes)

Je vous propose de découvrir dès maintenant une dizaine de ceux qui ont le plus retenu mon attention (Photos Jean-Marie Baras).

### **Dolmen de Breil à Saint-Léon d'Issigeac.**

(GPS : 44° 42' 51" N/ 0° 40' 57"E)



Le dolmen de Breil est situé près d'une ferme, sous quelques chênes. Il est assez impressionnant.

C'est un tombeau ruiné de type angoumoisien.

Ce dolmen en silex meulier est simple et à moitié affaissé avec une table, vaguement carrée, de 4.00 m de côté et de 1.20 m d'épaisseur. Il reste deux supports affaissés, en calcaire, dont la hauteur est de l'ordre de 1.00 m.

Pour obtenir la suite de cet article il faut en faire la demande au GAM.

[gammonpazier@yahoo.fr](mailto:gammonpazier@yahoo.fr)